

GAP PERMANENT pour la transition énergétique
Compte-rendu de la réunion du 25 juillet 2017, 18h30-21h00

Présents : Dominique Arnaud-Thuillier, Jean-Claude Maurau, Georges Roussel, Bruno Weber, Emmanuel Cappellin (prise de notes)

Ordre du jour :

- 1) Point sur la communication
- 2) Point sur le dispositif de rénovation thermique à un euro
- 3) Point sur l'audit énergétique de Saillans
- 4) Nouvelle proposition pour l'accompagnement à la réduction de la consommation d'énergie
- 5) Nouvelle proposition pour un projet citoyen de production d'énergie renouvelable (EnR)
- 6) Prochain rdv

1) Point sur la communication

- Les réunions seront désormais systématiquement annoncées par la Mairie.
- Emmanuel Cappellin a publié un article dans la section "expression libre" dans la lettre d'info municipale distribuée début juillet dans toutes les boîtes aux lettres saillanaises. L'article reprend :
 - l'historique du groupe ;
 - l'enjeu économique principal (hausse de la facture énergétique) ;
 - notre objectif (« **Devenir un groupe-référent motivant** pour les Saillanais en matière de transition énergétique afin d'accompagner notre village vers 1) une consommation raisonnée et 2) une production énergétique locale couvrant les besoins locaux. ») ;
 - nos 4 axes de travail (**audit** énergétique, **réduction et efficacité** des conso, **production** d'énergie renouvelable, **sensibilisation** des Saillanais sur tous ces points) ;
 - et notre première action : accompagner la rénovation des combles à un euro.

2) Point sur le dispositif de rénovation thermique à un euro

- La première réunion d'information sur l'isolation des combles à un euro, qui a été annoncée par une distribution de tracts dans les boîtes aux lettres du centre-bourg, et qui a eu lieu le 4 juillet 2017 au Bar des Sports, n'a fait venir que **3 personnes**. C'est peu. Le choix du lieu est mis en question. Une chose est sûre, en plus de l'article publié dans la lettre d'info municipale (voir point 1), il faut continuer à diffuser l'information pour que le dispositif se fasse connaître des personnes qui en ont besoin (précarité énergétique, personnes âgées isolées)

ACTION : **Jean-Claude** contacte Jérémie du Club Informatique pour trouver un créneau pour des réunions mensuelles à partir de la rentrée. Il contacte aussi la mairie pour la salle polyvalente (horaires plus flexibles)

ACTION : **Jean-Claude** : en fonction du créneau mensuel identifié, demander à Fernand de refaire des flyers annonçant le rdv mensuel sur les x prochains mois + l'offre des LED et faire imprimer 300-400 flyers pour les déposer :

- 1) au club informatique,
- 2) à l'Oignon,
- 3) à la mairie (bureau d'accueil + CCAS--Agnès Hatton),
- 4) au club des anciens (réunion hebdomadaire à la salle polyvalente)

3) Point sur l'audit énergétique de Saillans

- Une lettre de demande d'information sur la consommation électrique GLOBALE de la commune sur l'année passée a été rédigée par la mairie avec l'aide de Dominique Arnaud-Thuillier est envoyée au SDED qui devra obtenir ces informations d'ENEDIS. Nous attendons leur réponse.
- Si la réponse d'ENEDIS est négative, nous aiderons la mairie – si elle le souhaite – à faire un recours au nom du droit d'accès à l'information.
- Si la deuxième réponse est négative, on peut envisager de demander une autorisation au SDED pour faire nos propres relevés directement sur les points d'entrée du réseau électrique saillanais.

4) Nouvelle proposition pour l'accompagnement à la réduction de la consommation d'énergie

- Georges propose de faire une réunion d'information sur "comment réduire sa consommation d'électricité". Il le fera à travers la mairie (avec son accord) et présentera au public plusieurs services d'accompagnement – comme par exemple l'offre d'ENERCOOP qui propose à tous les consommateurs, quel que soit leur fournisseur, un service d'analyse de la consommation d'électricité à 39 euros (suite à cette analyse, les foyers font au minimum 15% d'économies, ce qui couvre largement l'investissement de 39 euros.) D'autres exemples seront présentés, tels que les services civiques qui sont actuellement déployés sur la vallée pour accompagner les foyers dans leurs économies d'énergie.

ACTION : Georges contacte Joachim pour l'organisation d'une réunion d'info à la rentrée.

ACTION : Georges fait des recherches sur les propositions similaires existantes sur la vallée (accompagnement à réduction de la consommation électrique) : ADEME ? Association Biovallée ? Services Civiques de la 3CPS/CCVD ?

ACTION : Georges s'occupe de rédiger un texte pour un flyer à mettre en forme (demander l'aide de Fernand). Il reste en lien avec Jean-Claude pour la distribution des flyers dans le centre-bourg à la rentrée. Une distribution à compléter avec une info sur le bulletin/flash info.

5) Nouvelle proposition pour un projet citoyen de production d'énergie renouvelable (EnR)

- Historique : fin juin, lors de l'appel à projets municipal "Saillanais à vos projets", la première proposition retenue par le vote des habitants a été "Production d'énergie renouvelable et locale" – une énergie hydro-électrique en l'occurrence. L'initiateur, Bruno Weber, ne s'imaginait pas porter un tel projet seul. Après avoir accepté de rejoindre notre groupe de travail, il présente aujourd'hui sa proposition plus en détails.
- Bruno rappelle qu'historiquement, Saillans disposait d'une turbine à eau alimentée par le canal de l'usine qui alimentait en force motrice et en électricité toute l'usine de tissage, et son quartier. A la fin des années 60, pour diverses raisons, le canal est abandonné et il commence à se délabrer. Il disparaîtra éventuellement, comblé de terre, pour devenir un sentier. Aujourd'hui, un projet de piste cyclable (velo-drôme) sur l'ancien canal est en projet.
- **La proposition : faire une conduite forcée enfouie sous le sentier avec une turbine au bout pour produire de l'électricité.** Toutes les personnes présentes se montrent favorables à un tel projet. Elles listent ses atouts et ses contraintes:

Atouts du projet :

- 1) la simplicité/rapidité d'exécution (2 ans ?),
- 2) un projet probablement assez rentable pour permettre un financement 100% privé si nécessaire,
- 3) un gisement d'énergie important,
- 4) un site déjà prédisposé à accueillir l'infrastructure (conduite enterrée),
- 5) la promenade est un site magnifique que les travaux pour la conduite pourraient aider à mettre en valeur (la création d'une piste cyclable, si elle a lieu dans les années à venir, serait une excellente opportunité de mutualiser le coût des travaux).
- 6) un projet fédérateur (beaucoup de Saillansons s'identifieront à la revalorisation de cette promenade qui fait partie du patrimoine du village),
- 7) très peu d'impact visuel (uniquement un local technique de quelques m2 pour la turbine), donc moins d'opposition
- 8) production d'une énergie non intermittente
- 9) production d'une énergie complémentaire avec l'énergie PV : la puissance minimum sera atteinte en été – le débit de la rivière étant au plus bas – au moment où le PV sera au maximum de sa production pour prendre le relais

Obstacles éventuels/point de vigilance :

- 1) si le canal à disparu, les droits à l'eau n'ont pas disparu (à qui sont-ils ?)
- 2) quel débit d'eau à long-terme (horizon 2050) ? On va vers un assèchement du bassin méditerranéen auquel n'échappe pas le bassin de la Drôme. Cela pose aussi la question de la durée d'une concession, qui pourrait limiter l'horizon sur lequel l'investissement devra être amorti.
- 3) il faut s'assurer qu'un tel projet peut être porté par des citoyens – en partie au moins.
- 4) pour optimiser le système de production, bien choisir la technologie (voir: systèmes à dépression)
- 5) La rivière est une ressource qui implique beaucoup d'utilisateurs (pêcheurs, canoés, agriculteurs, etc) qu'il faudra convaincre. Un travail de communication très en amont du projet sera nécessaire.
- 6) Quel impact sur la baignade Cachepou ? --> il faudrait que la turbine soit en amont de la baignade, donc pas là où il était historiquement.

PROCHAINES ETAPES:

ACTION : TOUS : faire des recherches sur les types de portages juridiques possibles pour ce type de projet de production d'énergie (un projet mini-hydro public/privé, citoyen/collectivités, etc...).

1) SEPTEMBRE : à la prochaine réunion, rencontrer un technicien du syndicat de gestion de la rivière Drôme avec Joachim pour éclaircir les points techniques/légaux.

ACTION : Emmanuel envoie un email à Joachim pour qu'il l'invite sur l'une des dates proposées (18 ou 20 septembre).

2) COURANT SEPTEMBRE : si la faisabilité d'une conduite forcée est confirmée, affiner les propositions pour le portage juridique du projet

3) OCTOBRE : obtenir l'adhésion de la mairie (présentation du projet en comité de pilotage)

4) COURANT OCTOBRE : faire un courrier adressé aux premiers concernés (association cycliste, 3CPS...)

6) Prochain rdv

Rendez-vous **soit** lundi 18 septembre, **soit** mercredi 20 septembre, 16h-18h, à la mairie. La date finale sera confirmée en fonction des disponibilités du technicien du syndicat de gestion de la rivière drôme invité.